

Face à la catastrophe humanitaire ukrainienne, le Département a décidé de s'impliquer fortement et de manière réactive dans l'accueil de réfugiés de guerre sur son territoire.

Nous anticipons un nombre important d'arrivées de réfugiés sur le département ces prochaines semaines. C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental a souhaité vous solliciter, en cohérence avec l'Etat et l'AFUS 16, sur les problématiques de recueil de dons en produits de première nécessité d'une part, et sur les hébergements que votre commune pourrait mettre à disposition soit directement soit par l'intermédiaire de familles volontaires, d'autre part.

Sur la question des dons matériels, nous vous invitons à établir un inventaire à actualiser régulièrement auprès de l'AFUS 16 sur le mail ukraine@afus16.fr afin de procéder à un recensement centralisé et d'optimiser la répartition. A cet égard, et pour sécuriser ce volet de l'accueil des réfugiés, il semble préférable de limiter les initiatives personnelles pour se rendre en Ukraine.

Pour ce qui concerne le recensement des hébergements dont la commune serait propriétaire ou de places d'accueil chez vos administrés, je vous remercie de transmettre les informations à la préfecture via la plateforme

dédiée : <http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>. Le Département collabore avec le GIP 16 « Charente Solidarités » pour veiller à la salubrité des logements, notamment ceux proposés par les familles, et recueillir des renseignements sur les conditions d'accueil. Une charte sera établie afin de labelliser ces logements et des visites seront effectuées sur place.

La Charente, comme de très nombreux territoires, doit aujourd'hui faire face à ses obligations humanitaires et ne saurait être absente de cet élan européen de solidarité auprès d'un peuple touché par la guerre. C'est tous ensemble, communes, EPCI, Etat, associations caritatives que nous parviendrons à remplir cette mission.

Je vous remercie pour votre engagement aux côtés du Département et vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Philippe BOUTY

Président du Conseil Départemental